



Don Quichotte

N°28

Bulletin de l'association Don Quichotte L'érable 28250 DIGNY

Juillet 2019

Alerte éolienne à Saint Maixme Hauterive

Nous avons été très aimablement reçu le 14 juin dernier à la mairie du Mesnil Thomas par Mr Bourgeois, le Maire et Mr Paris, son 1er adjoint. Mr Dos Reis, Maire de Jaudrais, s'était joint à la réunion dont l'objet était de parler du projet éolien mentionné dans notre dernier bulletin. Il est apparu au cours de l'entretien que la **société WEB Energie du vent** avait **raconté des craques** à ses interlocuteurs de la réunion d'information des propriétaires /exploitants qui s'est tenue le 28 mai¹.

Un projet de 6 éoliennes de 180m environ réparties sur trois communes?

De fait Mr Bourgeois et Mr Paris nous ont dit qu'ils n'avaient **jamais rencontré** les commerciaux de cette société, qu'ils ne les avaient même pas eu au téléphone et que bien évidemment ils n'avaient jamais reçu de dossier sur ce soit disant projet. Mr Bourgeois a précisé que s'il y avait eu le moindre contact il aurait immédiatement dit à ses interlocuteurs que, tant qu'il serait Maire, il ne donnerait pas son feu vert au moindre projet éolien et que c'était ce qu'il répondait lors des deux/trois coups de fils de prospection qu'il recevait par an. C'est d'ailleurs ce qu'il aurait dit à Don Quichotte si nous avions pris la peine de lui téléphoner avant la diffusion du n° 27 sur le territoire de sa commune...

Mr Dos Reis de son côté nous a raconté qu'il avait bien reçu chez lui début Mai la visite de deux commerciaux de la société Web Energie du vent, qu'il leur avait immédiatement dit que *"il n'y aurait pas d'éolienne à Jaudrais tant qu'il serait Maire"* et que ce n'était pas la peine qu'ils perdent leur temps. Ces deux visiteurs lui avaient néanmoins remis un dossier ce qui a amené Mr Dos Reis à mettre le sujet à l'ordre du jour du conseil municipal du jeudi 6 juin lequel a **rejeté à l'unanimité** tout projet d'implantation d'éoliennes à Jaudrais.

Ces deux déclarations mettaient en évidence les **mensonges** proférés par Web Energie du vent lors d'une réunion qui aurait dû être d'information et non de manipulation!

Il n'y a donc pas un projet intercommunal, mais un projet à Saint Maixme Hauterive!

Nous avons vivement remercié nos interlocuteurs de la clarté de leur position et de leur contribution à la protection de notre patrimoine, prise de position qui allait rassurer non seulement les adhérents de Don Quichotte mais aussi la majorité des habitants de leurs communes respectives bien naturellement favorables à la préservation d'un environnement de qualité.

Reste que le projet de Saint Maixme aura un **impact visuel** sur les communes limitrophes.

¹ une seconde réunion a eu lieu avec un autre promoteur éolien, Eurowatt, le 3 juin

Le premier adjoint de Saint Maixme a souhaité nous rencontrer et nous avons longuement échangé le 22 juin dernier. Pour aller à l'essentiel il nous a dit que la pétition qui circulait actuellement à St Maixme obtenait visiblement des résultats impressionnants et qu'elle serait remise en mairie dès que l'objectif **de 180 signatures** sur 323 inscrits sur les listes électorale aurait été dépassé, qu'une commission municipale avait été mise en place, qu'une lettre avait été envoyée à tous les habitants de la commune par Mr le Maire et **qu'une réunion du conseil municipal était planifiée sur le sujet pour le 8 juillet**. Le problème de ce conseil est qu'une majorité des membres est en conflit d'intérêt sur ce sujet...Le Ministère de l'intérieur a pourtant rappelé en 2015 les règles de "*désintéressement absolu*" des élus imposées par l'article 432-12 du code pénal. Les commerciaux de Web Energie du vent et de Eurowatt ont certainement fait de

même. Certes, lors d'un vote, les élus en conflit d'intérêt quitteraient la salle, mais ils ont déjà fait savoir où était leur intérêt personnel lors d'échange précédents, voire en commission. Et "*quand on parle pognon, à partir d'un certain chiffre, tout le monde écoute*" comme disait Michel Audiard !

La seule solution élégante et conforme à l'intérêt général pour sortir de cette impasse serait que Mr Dahuron, maitre de l'ordre du jour, décide que **seul le futur conseil élu en Mars prochain pourra valablement délibérer**, sans risque de prise illégale d'intérêt et de plainte contre X y afférente. Seuls les candidats faisant preuve d'un "*désintéressement absolu*" se présenteront, chaque candidat pourra expliquer clairement sa position pendant la campagne et les électeurs se prononceront en connaissance de cause.

A suivre

Adhérez à Don Quichotte

Je soussigné

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal.....Ville.....email:

Déclare adhérer aux objectifs de Don Quichotte association pour la protection de l'environnement des **Forêts du Perche** et des environs **5 LD L'érable 28250 DIGNY** et demande à adhérer en tant que :

- Membre et je joins à ce bulletin un chèque de **10€ à l'ordre de Don Quichotte**

- ◆ Rajouter **5€ par membre de la même famille**

- ◆ Nom :Prénom :

- ◆ Nom :Prénom :

- ◆ Nom :Prénom :

- Membre donateur et je joins à ce bulletin un chèque de **50€ à l'ordre de Don Quichotte**

A : Le.....

Signature